

**ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE/ ORDINAIRE & ELECTIVE - 21 SEPTEMBRE 2024 – NOLAY**

		<i>Département de la Côte d'Or</i>	Nombre de Voix	Présence
50521001	1	ACFD	3	A
50521002	2	AIKIDO CLUB BEAUNOIS	2	Pv
50521005	3	M.J.C NUITS ST GEORGES	1	A
50521009	4	AIKIDOJO DIJON	2	P
50521017	5	AIKIDO CLUB DIJONNAIS	1	Pv
50521020	6	AIKIDO CLUB DE LA TILLE	1	Pv
50521012	7	ECOLE ARTS MARTIAUX NOLAY	1	Pv
50521019	8	AIKIDO DE LA COTE	2	A
50521015	9	AIKIDO RYU	3	P
50521018	10	AIKIDO CLUB ARNAY LE DUC	1	P
50221021	11	ASSOCIATION D'AIKIDO DE MONTBARD	1	A
Total nb de voix			17	
Nb de licences Côte D'or			260	
		<i>Département de Saône et Loire</i>		
50571	12	AIKIDO CRECHES/SAONE	2	A
50571005	13	CHALON AIKIDO	2	P
50571009	14	GIVRY AIKIDO	1	Pv
50571015	15	SENNECEY AIKIDO	2	P
50571020	16	AIKIDO MACONNAIS	1	Pv
50571024	17	AIKIDO CLUB AUTUNOIS	1	Pv
50571025	18	CUISERY AIKIDO	2	A
50571027	19	ARTS MARTIAUX & CULTURE (Mtchanin)	1	P
50571028	20	LE CREUSOT AIKIDO	2	P
Total nb de voix			14	
Nb de licences S & Loire			173	
		<i>Département de la Nièvre</i>		
50558001	21	SEISHINKAN AIKIDO VAUZELLES	2	P
50558010	22	Morvan Aikido	1	A
Total nb de voix			3	
Nb de licences Nièvre				
		<i>Département De l'Yonne</i>		
50589001	23	AIKIDO CLUB AVALLONNAIS	1	P
50589004	24	JUDO CLUB TONNERRE	1	A
50589009	25	AIKIDO CHABLISIEN	1	Pv
50589012	26	LA SENTINELLE AIKIDO (Brienon)	1	Pv
50589015	27	SHIN GIRI DOJO	1	Pv
50589016	28	STADE AUXERROIS	1	A
Total nb de voix			6	

Nb de licences de l'Yonne			54	
Total Licences Bourgogne 2021/22			529	
Total Nb de voix Bourgogne			40	
Nombre de Clubs	28			

*Rappel de l'ordre du jour :*

**ORDRE DU JOUR :**

**1) Assemblée Générale Extraordinaire**

- Calcul du quorum
- Calcul de la majorité requise
- Adoption de la modification des statuts

**2) Assemblée Ordinaire**

- Approbation du PV de l'Assemblée Générale de 2023
- Rapport moral du Président
- Approbation du PV du comité directeur du 29 juin 2024
- Adoption de la modification du règlement intérieur
- Rapport Financier 2023-2024
  - Présentation du bilan et des comptes de résultat 2023-2024
  - Approbation des comptes
  - Quitus au Trésorier
  - Budget prévisionnel 2024-2025
  - Approbation du budget prévisionnel
- Rapport de la commission technique
- Question divers

**3) Assemblée Élective**

- Mise en place du bureau de vote
- Présentation de la procédure
- Présentation des candidats par le Président de la CSOE
- Déroulement des élections
  - Distribution des bulletins de vote (par le bureau de vote)
  - Vote ( des membres du CD)
  - Dépouillement

**4) Comité Directeur**

- Mise en place du bureau de vote
- Annonce des candidats par le Président de la CSOE
- Présentations des candidats
- Distribution des bulletins de vote (par le bureau de vote)
- Vote (du Président)
- Dépouillement
- Constitution du nouveau bureau
- Constitution des différentes commissions

**5) Reprise de l'Assemblée Générale**

- Mise en place du bureau de vote
- Présentation du candidat à la Présidence par le Président de la CSOE
- Présentations des orientations du Candidat à la Présidence
- Distribution des bulletins de vote (par le bureau de vote) (OUI / NON)
- Vote (acceptation du Président)

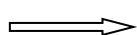
1) **Assemblée Générale Extraordinaire :**

Les présidents ou leur représentant signent le registre de présence

Le quorum est atteint : 21 clubs présents ou représentés sur 28 / 31 voix obtenues

Majorité requise : 14 voix

La modification des statuts, celle-ci a été préalablement votée en comité directeur pré AG.



Limitation du mandat de président (3 en cumul ou non)

Art 12.3 La commission des examinateurs fusionnera au sein de la commission technique

Art 20 concernant la surveillance des locaux (conformité, salubrité...), de fait elle s'applique essentiellement aux locaux privés.

*Votée à l'unanimité*

2) **Assemblée Générale Ordinaire :**

Les différents documents ont été envoyés lors de la convocation

PV du comité directeur du mois de juin

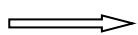
PV de la commission technique du mois de juin

*Votée à l'unanimité*

Rapports financiers et prévisionnel

*Votée à l'unanimité*

Le quitus est donné au trésorier



Modification du Règlement Intérieur :

Anthony Bernizet (ACT) a proposé un texte précisant les modalités d'accès à la Commission Technique pour les enseignants (voir le texte art 12.3 du RI).

Il a été adopté par le comité directeur et proposé à l'Assemblée Générale.

*Votée à l'unanimité*

1) - **bilan de l'année écoulée :**

Le Président, Christophe Massé, remercie les personnes présentes pour leur investissement et fait le point sur la reprise dans les clubs et sur les effectifs globaux de la région bourgogne.

Globalement les chiffres sont en légère baisse par rapport à la saison passée et reflète le bilan national.

Les tableaux des effectifs ont été également remis lors des envois des documents, chacun peut s'y référer.

En ce qui concerne les passages de grade la satisfaction est de mise, il n'y a eu aucun échec ce qui est révélateur d'une bonne préparation et de l'investissement sans faille des enseignants dans leurs cours et lors des stages de préparation.

Deux 5<sup>ème</sup> Dan enrichissent le capital bourguignon : Christophe Massé et Anthony Bernizet ainsi qu'un 6<sup>ème</sup> Dan, Philippe Leboeuf.

Travail de la Commission Technique : Anthony prend la parole

Le calendrier fait l'objet d'une lecture et d'une mise au point pour une correction d'intervenants.

La politique des stages reste inchangée par rapport à la saison précédente. Rappel pour les stages de la commission des départements  2 weekends sont bloqués, l'esprit des

stages est celui des interclubs et sont d'initiative locale **Mais financièrement** pris en charge par le CID.

Les stages privés : attention au respect du calendrier régional et fédéral.

Question : Aucune

### 3) **Assemblée Générale Elective** :

Présentation des contrôleurs aux votes (CSEO)  $\Longrightarrow$  Matthieu Desrumaux – Pascal Vigoureux  
La liste des postulants au comité directeur est présentée par le CSEO aux membres de l'assemblée.

Romain Barnard. Laurent Boidron (médecin). Anthony Bernizet. Jean Marie Carrez. Hermine Chatoux. Aurélie Forget. Stéphane Laumont. Philippe Leboeuf. Chantal Malacrino. Matthieu Marquillie. Chaouki MM'Barek. Christophe Massé. Christine Liebert. Céline Petersson. Elise Nivault. Eddy Poncet. Claude Taccard.

Soit 17 personnes dont le médecin de référence pour la Bourgogne

Les postulants se présentent rapidement (sous forme de vidéo pour deux absents).

Le vote se fait à bulletin secret encadré par les contrôleurs et deux personnes bénévoles pour l'émargement et le dépouillement.

Le nouveau comité directeur a été élu 15 membres à l'unanimité soit 31 voix – 2 avec 29 voix

### 4) **Le comité directeur se réunit pour élire le président.**

Deux personnes se présentent pour occuper ce poste : Matthieu Marquillie et Christophe Masse  
Le vote se déroule à bulletin secret sous l'égide du CSEO

1 vote nul

1 voix pour Matthieu Marquillie

12 voix pour Christophe Masse

$\Longrightarrow$  Christophe Massé élu à l'unanimité

Choix des deux membres du bureau, trésorier et secrétaire

Après des échanges concernant ces charges et le renouvellement souhaité, il a été convenu que le remplacement se ferait avant la fin du prochain mandat afin de préparer les nouveaux candidats à nos méthodes de travail. Le deal est accepté.

Philippe Leboeuf se représente au poste de trésorier général, charge à lui de préparer la relève

Chantal Malacrino se représente au poste de secrétaire générale, charge à elle de préparer la relève

$\Longrightarrow$  Philippe Leboeuf, Chantal Malacrino élus à l'unanimité

### 5) **Reprise de l'Assemblée Générale**

Les responsables de la CSEO après avoir présenté le candidat élu par le comité directeur organisent le vote qui se déroule à bulletin secret avec les bénévoles pour le recueil des émargements et du dépouillements

Résultats : 31 votants – 31 bulletins exprimés – 30 OUI – 1 NON – 1 Nul /blanc

Christophe Masse est élu Président du Comité Interdépartemental de Bourgogne.

Les nominations par le nouveau Comité Directeur

- du Trésorier Général, Philippe Leboeuf
- de la Secrétaire Générale, Chantal Malacrino
- de son ACT Anthony Bernizet

sont entérinés par l'Assemblée Générale.

La séance se termine à 18H00

La secrétaire Générale

Chantal MALACRINO

